Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé. (*bis.*)
ROUGET DE L'ISLE.

— s. m. Répétition des mêmes paroles chantées ou déclamées : *Ce couplet, cette tirade a eu l'honneur du* BIS. *Les* BIS *se redemandaient sans fin : on s'enthousiasmait de l'auteur, de l'acteur, de l'actrice.* (Dider.)

— Adverbial. S'emploie, dans une série de numéros, lorsqu'on est réduit à intercaler un numéro et qu'on ne veut pas changer toute la série, ce qui s'obtient en répétant le numéro précédent et le faisant suivre de l'adverbe *bis : Il demeure au numéro* 6 BIS *de la rue Saint-Honoré. Cherchez folio* 12 BIS.

— Discipl. eccl. *Bis cantando*, littéral. en chantant deux fois, Permission de biner, de dire, de chanter deux messes le même jour, accordée, dans certains cas, à un prêtre. On l'appelait ainsi parce que la formule commençait par les mots latins : *Bis cantando missas*, etc.

— **Encycl.** Théâtre. Le public se sert fréquemment du mot *bis* au théâtre pour témoigner le plaisir que lui fait un morceau de musique, et pour demander qu'il soit dit une seconde fois. Nous trouvons dans une *Histoire de l'Académie royale de musique, depuis son établissement*, 1645, *jusqu'à* 1709, *composée et écrite par un des secrétaires de Lully*, la mention suivante, à propos de la représentation du *Bellérophon* de Thomas Corneille, Fontenelle et Boileau, mis en musique par Lully, représentation qui eut lieu à Saint-Germain-en-Laye, le mercredi 3 janvier 1680 : « Le roi parut très-content de cet opéra; on dit même qu'il en trouva des endroits si beaux, qu'il les fit répéter *deux fois* dans chaque représentation... » Voilà donc le *bis* bien installé à la cour. Il lui faudra juste un siècle pour prendre droit de cité à l'Opéra. Disons de suite à quelle occasion. Quatre mois après avoir donné l'*Iphigénie en Tauride*, son dernier triomphe, Gluck fit jouer à l'Opéra *Echo et Narcisse*, qui subit un échec assez rude, malgré le secours des ballets de Noverre. *Echo et Narcisse*, retouché, rajusté, reparaît le 8 août 1780 et tombe de nouveau; mais, en tombant, l'ouvrage nous lègue un usage qui s'est perpétué à l'Opéra jusqu'à nos jours. Le livret, froid et mal construit, était du baron de Tschudi, ministre du prince de Liége; la musique semblait lui disputer le soin de distiller l'ennui, sauf un air agité, d'un effet entraînant : *O transport, ô désordre extrême!* et l'*hymne à l'Amour*, chœur final devenu populaire, deux fragments précieux qui ont été dans la suite ajoutés à l'opéra d'*Orphée*. Après avoir salué l'*hymne à l'Amour* par un tonnerre d'applaudissements, le public voulut l'entendre une seconde fois, chose inouïe jusqu'alors à l'Académie royale de musique. Cette innovation fit gémir les anciens habitués de l'Opéra, qui, dit Castil-Blaze, regardèrent une telle complaisance des acteurs comme funeste, dégradant la majesté de ce théâtre, et les assimilant aux farceurs des spectacles forains. L'*hymne à l'Amour* d'*Echo et Narcisse* est donc le premier morceau de musique répété sur la demande générale de l'auditoire, sans aucun autre motif que la beauté de sa composition. Avant lui, on avait, il est vrai, redit le chœur d'*Iphigénie en Aulide*, chœur médiocre et vulgaire, mais seulement pour donner un témoignage d'affection à la reine. Le premier *bis* réclamé spontanément par les spectateurs enthousiasmés, et accordé par les chanteurs de l'Opéra, remonte donc réellement au 8 août 1780. L'*hymne à l'Amour* de Gluck méritait bien cet honneur insigne.

Depuis lors, l'usage du *bis* s'est généralisé, et plus d'une fois on en a abusé. Cédons un instant la parole à M. Alphonse Karr : « C'est la plus fâcheuse et la plus ridicule manie que de faire *bisser* les morceaux de chant; c'est aussi mauvais pour l'artiste que pour le public. Que pouvez-vous espérer de mieux que d'entendre une seconde fois le morceau bissé, précisément comme il l'a été la première? Supposons un moment que vous y réussissiez, et je vais vous expliquer tout à l'heure comment cela est à peu près impossible, vous n'aurez pas le même plaisir, pour deux causes : la première, c'est que vous perdez la part pour laquelle entraient la surprise et l'étonnement dans vos sensations; la seconde, c'est que les mêmes effets produits qui nous paraissaient venir de l'âme vous avouent eux-mêmes, s'ils sont identiques, qu'ils viennent de l'art et de l'étude. Maintenant, parlons de l'artiste : l'artiste pouvait trouver une certaine expression dans l'entraînement de la situation dramatique de son rôle; il s'oubliait et se croyait Guillaume Tell ou Norma; mais le *bis* le réveille; à la seconde fois qu'il chante le morceau, il n'est plus que Duprez ou Sophie Cruvelli qui chante devant un public. Autre point de vue : savez-vous combien de fois un grand artiste vous donne, dans une soirée, tout ce qu'il a d'âme et de force? Savez-vous combien de fois, la soirée finie, il tombe épuisé et anéanti par l'excessive dépense de fluide nerveux qu'il a faite? Autre point de vue : quelquefois, pour un morceau capital, le chanteur se prépare et se ménage pendant un acte entier; quelquefois pendant un morceau entier pour une seule note. Comment osez-vous lui demander une seconde fois et immédiatement cet effort suprême? Autre point de vue : si le chanteur est fatigué, ou s'il n'a plus la même émotion, il fera moins; si c'est une nature vigoureuse, ou s'il trouve dans les applaudissements une excitation suffisamment réparatrice, il voudra faire davantage et il dépassera le but. » Certes, voilà qui est parfaitement raisonné; mais retournons, s'il vous plaît, applaudir *Guillaume Tell* et *Norma;* nous crierons *bis!* tout en admirant le bon sens de M. Alphonse Karr, et personne n'en sera fâché, ni sur la scène ni dans la salle. Si, parmi les spectateurs, se trouve un Anglais, il enflera, je gage, sa voix pour s'écrier au moment capital : *Encore! encore!* car John Bull nous a pris ce mot, comme nous avons pris aux Latins le mot *bis :* mais John Bull ne nous doit rien pour cela, nous lui avons pris bien autre chose, sans compter sa passion pour l'écurie et ses affreux chapeaux. Le *bis* n'a pas fait élection de domicile sur les scènes lyriques seulement; il fleurit volontiers sur les scènes de vaudeville et se montre aussi sur les théâtres de drame. Une ronde intercalée à dessein dans telle pièce populaire ne manque jamais d'être *bissée*. La chose semble d'ailleurs être prévue, et l'acteur du boulevard, qui ne partage pas les préjugés de M. Alphonse Karr, est enchanté de rendre aux titis du paradis le petit service qu'ils réclament de lui lorsqu'ils entonnent le *bis* traditionnel. D'ailleurs, un comédien qui se refuserait à répéter deux fois la chanson mouvementée des *Bohémiens de Paris* serait étranglé net sous les yeux du préposé aux trognons de pommes. Certains sujets de la danse ont, mais cela est rare, les honneurs du *bis*. Le *bis* s'est introduit même à la Comédie-Française, et l'on se rappelle que Rachel se vit plusieurs fois *bisser* en déclamant la *Marseillaise*.

BIS DAT QUI CITO DAT, mots latins qui signifient : Qui donne vite donne deux fois.

Cette pensée de Sénèque a été exprimée dans toutes les langues :

« Ne dites point à votre ami : Allez et revenez, je vous le donnerai demain, lorsque vous pouvez lui donner à l'heure même. »
SALOMON.

— Qui oblige promptement oblige doublement. (*Proverbe français.*)

Ne dites jamais : à demain,
Pour adoucir une blessure;
Donnez aux pauvres du chemin,
Donnez sans compter : Dieu mesure.
H. CHEVREAU.

« Il y a de l'orgueil, pour ne pas dire plus, à faire attendre longtemps ce qu'on pourrait accorder tout de suite : *Bis dat qui cito dat.* »
(*Revue de Paris.*)

BIS REPETITA PLACENT, pensée d'Horace (*Art poét.*, v. 385) exprimée par ce vers :

Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit,

et dont voici la traduction libre : Les choses qui plaisent sont redemandées. Boileau a reproduit ainsi cette pensée :

Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans *encor redemandés ?*

Le vers du poëte latin est dans nos auteurs, quoique défiguré et peu reconnaissable, d'une fréquente application.

« Pour parler avec plus de détail de quelques peintres de portraits, il faudrait reprendre notre étude sur l'école de leurs maîtres; mais le *bis repetita placent* n'est pas une devise à l'usage de toute espèce de critique. »
(*Revue de Paris.*)

« Heureux les auteurs qui produisent de ces ouvrages dont Horace a dit : *Decies repetita placebunt.* Ils n'obtiendront cet avantage que par l'alliage, si difficile à préparer, *de l'utile et de l'agréable.* » (*Galerie de littérature.*)

« Les *Harmonies* sont une reprise malheureuse des *Méditations;* versification lâche, incorrecte, pensée nulle. En poésie, on ne se répète pas : *Bis repetita non placent.* »
(P.-J. PROUDHON.)

BIS, ville d'Asie placée par Isidore dans la province d'Aria. Elle était aussi appelée *Anabon*. On pense qu'elle devait être située aux confluents des deux fleuves appelés actuellement Arkand-Ab et Helmend, dans un endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de *Bost*. Dans un autre passage, Isidore la nomma *Buiut*. Peut-être doit-on voir dans ce nom le mot arabe *buyout*, tente, maison.

BIS (Hippolyte-Louis-Florent), auteur dramatique français, né à Douai, le 19 août 1789, mort aux Ternes, le 7 mars 1855. Au commencement de la Restauration, Bis habitait Lille et était attaché à l'administration des droits réunis. Il se signala, en 1816, par un article virulent inséré dans l'*Echo du Nord*. Cet article, empreint d'un libéralisme sincère, occasionna des querelles entre la garde nationale et la garnison. L'autorité, à laquelle le patriotisme de Bis portait ombrage, saisit avec empressement ce prétexte, et imposa au jeune homme un changement de résidence. On eut la singulière idée de l'envoyer à Paris. Bis, que de belles qualités et une aptitude réelle pour traiter le genre *national* appelaient à la carrière dramatique, fut heureux de subir un pareil exil. Il composa, en 1817, avec M. F. Hay, une tragédie en trois actes, intitulée *Lothaire*. Elle ne put obtenir les honneurs de la représentation, en dépit d'une versification souvent remarquable, mise au service d'idées élevées. En revanche, *Attila*, tragédie en cinq actes, obtint, le 26 avril 1822, un grand succès à l'Odéon, après avoir encouru les sévérités de la censure. Remplie de ces allusions si avidement saisies par la foule sous la Restauration, la représentation en fut suspendue pendant deux mois, à cause de certains vers supprimés par mesure administrative, et rétablis à la représentation par les acteurs, entre autres, ceux-ci :

Les Francs suivent un chef et braveraient un maître.
. . . . . .
La France, qu'à l'envi vous deviez protéger,
Se débat, chancelante, aux mains de l'étranger.
Il y règne, il ravage et nos champs et nos villes;
Il serait à nos pieds sans nos fureurs civiles.

Les vers suivants, épargnés par les censeurs, excitèrent l'enthousiasme :

Juge, pour les Français, si ma haine est profonde;
Ils osent conspirer la liberté du monde!

Cependant, la désaffection gagnait le peuple, et la chute des Bourbons ne paraissait plus qu'une affaire de temps; Bis devint un des favoris de la faction d'Orléans, et donna à la Comédie-Française, le 29 octobre 1827, *Blanche d'Aquitaine* ou le *Dernier des Carlovingiens*, tragédie en cinq actes et en vers. Le principe d'hérédité y était critiqué par les faits, et, au dénoûment, le héros principal, qui n'était autre que le duc d'Orléans, remplaçait sur le trône le *dernier* des Carlovingiens. L'allusion échappa, paraît-il, à la censure, qui se borna à exiger un changement, d'ailleurs assez ridicule. L'ouvrage finissait par ces vers :

HUGUES.
Le destin peut trahir ta superbe espérance
CHARLES.
J'en appelle à mes droits
HUGUES.
J'en appelle à la France.

On mit : « J'en appelle aux Germains!... »

Le talent déployé par Firmin dans le rôle de Louis V et le mérite littéraire de l'ouvrage, aidèrent au succès; mais il fut de peu de durée. L'Opéra représenta, le 3 août 1829, le *Guillaume Tell* de Rossini, dont les paroles sont de Bis et de Jouy. Le poëme, discutable au point de vue de l'art, respire un véritable patriotisme. La haine de la tyrannie l'anime et donne un prestige réel à la résurrection du peuple suisse. La collaboration de Bis au libretto de *Guillaume Tell* n'a pas beaucoup contribué à sa réputation littéraire, mais les nombreuses reprises du chef-d'œuvre de Rossini devinrent pour lui une source de fortune. Le duc d'Orléans, devenu roi, récompensa l'auteur de *Blanche d'Aquitaine* en le nommant chef de bureau de l'administration des douanes et des contributions directes. Bis composa la *Marseillaise du Nord*, chantée le 6 décembre 1830 dans un banquet de gardes nationaux de Lille et de Douai, après la réception des drapeaux donnés par Louis-Philippe, et il obtint la croix de la Légion d'honneur à la même époque. Il reparut de nouveau dans la carrière dramatique, et donna à la Comédie-Française, le 29 octobre 1845, *Jeanne de Flandre*, tragédie en cinq actes. La chute de cette pièce, qui ne fut jouée qu'une fois, fit évanouir les espérances académiques du poëte.

BISAAM ou **BIZAAM** s. m. (bi-za-amm). Mamm. Nom vulgaire de la genette commune.

BISAC s. m. (bi-sak). Ancienne forme du mot BISSAC.

BISACCIA, ville du royaume d'Italie, dans la principauté Ultérieure (ancien royaume de Naples), à 8 kil. N.-E. de San-Angelo-dei-Lombardi; 6,500 hab. Evêché.

BISACCIONI (Majolino, *comte*), guerrier et littérateur italien, né à Ferrare en 1582, mort en 1663. Il servit successivement la république de Venise, le pape, le duc de Modène, le prince de Corrége, celui de Moldavie et le duc de Savoie; mais, quoiqu'il eût toujours montré beaucoup de courage, il n'arriva point à la richesse. Il a écrit sur un grand nombre de sujets, a fait des opéras, des romans, des traductions, etc. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Mémoires sur les guerres d'Allemagne* (1633-1642), et *Istoria delle guerre civile di questi tempi* (1653-1655).

BISACÉE s. f. (bi-sa-sé). Quantité que peut contenir un bisac ou bissac. || Vieux mot.

BISACQUIER s. m. (bi-sa-kié — rad *bisac*). Besacier, porteur d'un bisac ou bissac.

BISACQUINO, bourg du royaume d'Italie, dans la Sicile, province et à 32 kil. S. de Palerme, district de Corleone; 8,300 hab. Tissage de laine.

BISACRAMENTAL s. m. (bi-sa-kra-mantal — de *bi* et *sacramental*). Hist. relig. Nom donné à des hérétiques qui n'admettent que deux sacrements : le baptême et l'eucharistie.

BISADDITIF, IVE adj. (bi-zad-di-tif — du lat., *bis*, deux fois, et de *additif*). Minér. Se dit d'un cristal qui, dans sa formule, a un exposant égal à la somme des autres exposants plus 2.

BISAGE s. m. (bi-za-je — rad. *biser*). Techn. Opération qui consiste à donner une nouvelle couleur à une étoffe déjà teinte.

BISAGO s. m. (bi-za-go). Ornith. Oiseau indéterminé du Japon.

BISAGUE s. f. (bi-za-ghe — du lat. *bis*, deux fois; *acutus*, aigu). Art mil. Ancienne arme d'hast dont la lame, en forme de serpe, était munie de deux crochets, un de chaque côté.

BISAÏEUL, EULE s. (bi-za-ieul, eu-le — du préf. *bis* et de *aïeul*). Père, mère de l'aïeul ou de l'aïeule : BISAÏEUL *paternel, maternel*. BISAÏEULE *paternelle, maternelle. Vos deux* BISAÏEULS. *A ce conseil furent appelés deux ou trois parents et le* BISAÏEUL *maternel de Louis.* (Balz.) *Son* BISAÏEUL *maternel avait été cordon-bleu.* (H. Beyle.)

— Adjectiv. Très-vieux, d'un âge très-avancé : *Je suis fâché que ma fille n'ait pu trouver le chemin de votre cœur; vous n'aimez que les beautés* BISAÏEULES. (Le Sage.)

. . . . . Ah! beauté *bisaïeule!*
Si j'osais pour douceur te bien paumer la gueule,
Que je prendrais plaisir! . . . . . .
TH. CORNEILLE.

— **Antonymes.** Arrière-petit-fils et arrière-petite-fille.

BISAIGLE, BIZÈGLE ou **BISAIGUË,** formes diverses de *Besaigue*. V. ce mot.

BISAILLE s. f. (bi-za-lle; *ll* mll. — rad. *bis, bise*). Farine très-bise et destinée à la fabrication du pain bis.

— Econ. agric. Mélange de pois gris et de vesces dont on nourrit la volaille.

BISAILLER v. n. ou intr. (bi-za-llé; *ll* mll. — rad. *bisaille*). Prendre une teinte grisâtre : *Cette farine commence à* BISAILLER.

BISALTERNE adj. (bi-zal-tèr-ne — du préf. *bis* et de *alterne*). Minér. Se dit d'un cristal ayant vers le sommet des faces à mesure d'angles.

BISALTIA, nom de la région septentrionale de l'ancienne Macédoine, sur les confins de la Thrace, arrosée par le Strymon (auj. *Karasou*). Cette contrée, célèbre dans l'antiquité par ses richesses minérales, était habitée par les *Bisaltæ*, peuple sauvage et cruel qui se nourrissait du lait de brebis mêlé au sang des chevaux.

BISAN s. m. (bi-zan — rad. *bis, bise*). Bot. Un des noms de l'ivraie.

BISANNUALITÉ s. f. (bi-zann-nu-a-li-té — rad. *bisannuel*). Etat de ce qui est bisannuel : *La* BISANNUALITÉ *est la condition d'un grand nombre de plantes.*

BISANNUEL, ELLE adj. (bi-zann-nu-èl, è-le — du préf. *bis* et de *annuel*). Qui revient tous les deux ans : *Fête, solennité* BISANNUELLE.

— Fam. Qui a duré deux ans, qui date de deux ans : *Combien de rubans invalides, de dentelles héréditaires, de vieilles fleurs plus artificieuses qu'artificielles, se présentèrent audacieusement sur des bonnets* BISANNUELS! (Balz.)

— Bot. Qui vit deux ans : *Plante* BISANNUELLE. *Le chou, la carotte, l'onagre, le bouillon-blanc sont des plantes* BISANNUELLES. *Les plantes* BISANNUELLES *ne fleurissent et ne fructifient que la seconde année, et par conséquent une seule fois, comme les plantes annuelles.* || Les horticulteurs désignent les plantes bisannuelles par le signe ♂, usité chez les astronomes pour figurer la planète Mars, dont la révolution sidérale s'effectue en deux ans.

BISANTHE, anc. nom de Rodosto. V. ce mot.

BISAYA s. m. (bi-za-ia). Langue de l'Océanie, parlée aux îles Philippines.

BISBAL (LA), ville d'Espagne, province et à 33 kil. N.-E. de Girone, ch.-l. de juridiction civile; 5,200 hab. Fabriques de toiles, bouchons; briquerie, poterie et moulins à huile.

BISBILLE s. f. (bi-sbi-lle; *ll* mll. — de l'ital. *bisbiglio*, murmure). Petite brouillerie, querelle sur des objets futiles : *Ces gens-là sont toujours en* BISBILLE. *Je déplore la petite* BISBILLE *qui nous a brouillés.* (Balz.) *Après les mots d'amour et d'idolâtrie, glu trompeuse qui permet d'attirer et de plumer le galant, viennent les scènes de représailles et de ménage en* BISBILLE. (Edm. Robert.)

BISCACHO s. m. (bi-ska-cho). Mamm. Espèce de lièvre d'Amérique appelé aussi VISCACHE.

BISCAÏEN, IENNE s. et adj. (bi-ska-i-ain, iè-ne). Géogr. Habitant de la Biscaye; qui appartient, qui a rapport à cette contrée ou à ses habitants : *Les* BISCAÏENS *sont violents et vindicatifs. Les filles* BISCAÏENNES *vont tête nue et se coupent les cheveux, parce que, selon la coutume du pays, les vierges ne doivent pas les porter longs, ni être voilées.* (Th. Corneille.) *Voyant qu'il me mettait le marché à la main, vous connaissez la vivacité* BISCAÏENNE, *je lui répondis fièrement.* (Le Sage.)

— s. m. Linguist. Dialecte de la langue basque, parlé dans la Biscaye.

BISCAÏEN s. m. (bi-ska-i-ain — rad. *Biscaye*). Gros mousquet de rempart d'une longue portée : *Les places devraient être garnies de* BISCAÏENS, *afin de tuer un homme de trois cents pas.* (Manière de fortif. les places.)

— Grosse balle ou petit boulet en fer destiné à la charge du biscaïen, et dont on charge aussi les canons, soit sous forme de mitraille, soit en grappe de raisin : *Etre tué par un* BISCAÏEN.

— **Encycl.** Dans les premières années du XVIIe siècle, quand on commença à alléger les armes à feu portatives, on consacra à la dé-